

Agenda 21 Plérin	
Axe 3 : Améliorer le cadre de vie et la qualité de vie	
Action 16 : Améliorer la propreté urbaine	
Contexte	<p>La propreté urbaine contribue à la qualité de vie de la population.</p> <p>La configuration de la commune de Plérin en pôles urbains distants les uns des autres est une problématique singulière en matière de gestion des espaces publics.</p> <p>Aussi, pour améliorer les performances du service de propreté urbaine mais également dans l'objectif de réduction d'emploi des désherbants chimiques, la Ville de Plérin a fait le choix en 2010 d'investir dans du matériel : un aspirateur électrique de voirie et une balayeuse de voirie.</p>
Enjeux DD	Environnemental : lutter contre les pollutions, améliorer le tri des déchets pour un meilleur recyclage.
	Social : favoriser l'épanouissement de la population par un cadre de vie agréable.
	Economique : optimiser les coûts d'entretien des espaces publics.
Objectifs	Impliquer les habitants dans la propreté de la ville en proposant des équipements adaptés.
Mesures concrètes	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place des équipements de lutte contre les déjections canines - Mettre en place des corbeilles de tri sélectif sur les plages
Pilote	François ESSEMILAIRE, Adjoint en charge du Cadre de Vie, des Réseaux et de l'Assainissement.
Partenaires	Comités consultatifs de quartier Conseil Municipal d'Enfants
Calendrier prévisionnel	2011 et années suivantes
Budget prévisionnel	19 000 € proposés au BP 2011
Indicateurs de suivi	Nombre d'équipements installés.